

Pont de Montvert, le 17 novembre 2017

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser le dossier de demande de participation au **10ème Festival des Métiers d'art des 13, 14 et 15 juillet 2018** au Pont de Montvert (48). Ce festival est coorganisé avec la commune Pont de Montvert – Sud Mont Lozère.

Ce document contient des **informations importantes** concernant la manifestation (son règlement interne) et notre association.

Si vous souhaitez participer à cette dixième édition, remplissez le dossier soigneusement et renvoyez-le avec les pièces demandées au plus tard pour **le 16 février 2018**.

Nous espérons, Madame, Monsieur, vous compter parmi nous et, dans l'attente de votre dossier veuillez recevoir nos salutations artistiques.

Josiane Dulac,

Présidente de l'Association des Métiers d'Art en Cévennes,

Présentation de la manifestation

Le Pont de Montvert (48) et ses habitants ouvrent leurs portes aux créateurs !

Les créateurs d'art exposent et font des démonstrations dans des lieux insolites : les habitants ouvrent leurs garages, caves et anciennes boutiques ...

Dans une ambiance conviviale, les créateurs partagent leurs savoir-faire, parlent de leurs passions ...

Les visiteurs, munis du plan du village, déambulent dans une atmosphère résolument orientée « art » ! Ils découvrent les gestes techniques des artistes et peuvent participer à des ateliers créatifs.

Bilan du Festival 2017

Eclatant succès :

Plusieurs milliers de visiteurs présents sur 3 jours et les inscriptions aux ateliers quasi complètes pour la 9^{ème} édition du festival des métiers d'art au Pont de Montvert. **Au total se sont :**

- **78 créateurs** participants, près de 2/3 nouveaux venus sur la manifestation et 10 créateurs italiens.
- **50 lieux** ouverts par les habitants.
- **Plus de 65 ateliers créatifs** proposés ; Ce sont plus de 300 personnes (adultes et enfants) qui y ont participé.

Cette fabuleuse valorisation de savoir-faire multiples a été très heureusement complétée par d'autres animations. Plusieurs compagnies ont présenté des spectacles et des installations ; une sélection très appréciée en lien direct avec les Métiers d'art.

Projet 2018 du Festival des Métiers d'art

En 2018, l'AMAC continue avec une **campagne de communication intense** :

- **Création d'outils de promotion** :
 - Feuilles d'appel tirés à 10 000 exemplaires ;
 - Affiches format 60x80 cm et 70x35 cm tirés à 1 000 exemplaires ;
 - Brochure avec la programmation détaillée disponible sur simple demande dans les offices de tourisme et sites touristiques tirée à 7 000 exemplaires
- **Gestion et animation du site internet** :
www.metiersdartencevennes.com
- **Communication sur les réseaux sociaux** :
Une communication intense est réalisée sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, ... afin de promouvoir l'évènement via nos différents publics cibles.
- **Communication avec les professionnels** :
Une communication est également réalisée auprès de la presse écrite, locale et nationale et auprès des professionnels du tourisme, des galeristes, ...
- **Insertion sur les agendas des sites internet de tourisme** : OT Gorges du Tarn Cévennes, OT Cévennes mont Lozère, Culture Lozère, Tourisme Occitanie, ...
- **Campagne publicitaire auprès des offices de tourisme et des sites touristiques majeurs** (Vallon du Villaret, Bambouseraie d'Anduze, Train à Vapeur des Cévennes, ...) du canton, de la Lozère, des départements voisins et de la région Occitanie.
- **Campagne d'affichage dans le Gard, l'Aveyron, le Cantal et la Lozère.**

festival
9^{ème} édition
14 15 16
juillet 2017

Pont de Montvert
Sud Mont Lozère



Règlement de la manifestation

Le présent règlement a pour objectif de définir les responsabilités et engagements de chaque signataire afin d'assurer la qualité et la cohérence des expositions et ateliers créatifs dans le cadre du 10^{ème} Festival des Métiers d'art des 13, 14 et 15 juillet 2018.

♥ La sélection des candidats

La sélection pour le dixième Festival des Métiers d'art du Pont de Montvert des 13, 14 et 15 juillet 2018 se fera par un **jury** composé de membres de l'association.

Le jury prend sa décision en fonction de la cohérence du Festival (représentation équitable de tous les métiers présentés, qualité du travail, ...) et sur la base d'un critère de « **nouveauté** ». En effet, ce critère est primordial pour pérenniser et fidéliser le public.

Le jury se réunira courant **à la fin du mois de février 2018**.

Les décisions de celui-ci sont sans appel.

Un avis de sélection ou non vous sera remis avant le 20 mars 2018.

Toute demande de participation implique l'accord du demandeur sur le fonctionnement du jury de sélection.

♥ Responsabilité générale

L'Association des Métiers d'art en Cévennes est responsable de la pertinence et de la cohérence de la programmation du Festival. Elle prend en charge la promotion générale de l'événement par la communication auprès des médias, l'édition et la diffusion du programme et de l'affiche et la mise en ligne de toutes les animations sur son site Internet et ceux des offices de tourisme partenaires. Elle est déchargée de toutes responsabilités, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

Les créateurs participants sont entièrement responsables de leurs ateliers créatifs et démonstrations, tant du point de vue civil, pénal que fiscal (emploi, sécurité des usagers au regard des qualifications des intervenants, etc....).

Ils sont également chargés d'accueillir les éventuels participants et de mettre en place les éventuels dispositifs de sécurité liés à leurs activités.

Ils sont tenus de souscrire toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent, ou font courir à des tiers.

♥ Mise à disposition d'un lieu

Un lieu vous sera attribué pour les trois jours du festival. Dans certains lieux, un regroupement de créateurs (décidé par l'organisateur) est possible. **Le lieu sera attribué par l'organisateur et ne pourra être échangé en aucun cas.**

Une source électrique est prévue dans chaque lieu. Le créateur se charge de sa mise en lumière et de sa décoration.

♥ La vente

La vente est possible pendant les 3 jours.

La revente est interdite ; le créateur participant s'engage à ne proposer à la vente que des créations réalisées par lui-même et conformes à celles présentées lors de la demande de participation.

♥ Animation du Festival par le créateur

Il est demandé d'assurer l'animation du Festival par des démonstrations et/ou des ateliers créatifs lors des journées définies par le présent contrat.

La démonstration sera gratuite.

festival
3^{ème} édition
14 15 16
juillet 2017

Pont de Montvert
Sud Mont Lozère



Les ateliers créatifs

Pendant le Festival des ateliers créatifs peuvent être proposés au public, pour enfants ou adultes. **Ces ateliers créatifs** sont rémunérés à la hauteur de 35€ / heure, avec un **plafond de 140€ par créateur**. Les tarifs ne s'appliquent qu'à la **prestation d'un atelier créatif**. **Une facture sera fournie par le créateur à la suite du Festival**.

Les ateliers peuvent se faire pendant les 3 jours. **L'association décidera des horaires**. Un descriptif est nécessaire pour la brochure détaillée du Festival.

- Les ateliers seront de minimum 1h, de 1h30 ou de 2h maximum ;
- Les ateliers sont de **quatre personnes minimums et 12 personnes maximum** ;
- Les ateliers n'atteignant pas le quorum de trois **seront annulés et non rémunérés**.

Journées et heures d'ouvertures au public des lieux pendant le Festival

Vendredi 13 juillet de 11h à 20h

Samedi 14 juillet de 10h à 20h

Dimanche 15 juillet de 10h à 19h30

Le créateur s'engage à participer durant les trois jours et à respecter les horaires.

Participation des créateurs

- Possibilité de faire des ateliers de découverte rémunérés 35€ / heure (plafond à 140€)
- Hébergement gratuit pour 4 nuitées maximum pour l'exposant et un accompagnateur (gîte d'étape ou camping)
- Parking gratuit
- Certains repas sont proposés à tarif réduit sur réservation préalable

Prix du stand pour 3 jours, avec mis à disposition des lieux la veille : **215€**.

Veillez joindre le chèque correspondant à votre participation lors du retour de la convention. Il sera **débité à la fin de la manifestation**. En cas de non sélection, il vous sera retourné avec l'avis de non sélection.

Les frais de déplacements et de repas sont à charge du créateur.

Autorisation de prise d'images

Le participant autorise les organisateurs à prendre des images (vidéo, photos) de son stand et des pièces exposées ; il autorise également l'utilisation de ces visuels pour les outils de communication autour du Festival. Le créateur joint au minimum 4 visuels libres de droit, de qualité, représentatifs de son travail afin d'illustrer un encart le concernant dans la brochure détaillée. Il autorise également l'utilisation de ces visuels pour tout autre outil de communication autour du Festival (brochure, site internet, feuillet d'appel, affiche...). Sauf demande expresse du créateur, ces visuels pourront être utilisés dans ce cadre pendant les 3 années suivant le Festival 2018.

Annulation de participation

En cas d'annulation de votre participation à la 10^{ème} édition du festival des métiers d'art en Cévennes :

- Avant le 31 mars, votre chèque de participation vous sera retourné ;
- Après cette date, au vu des frais engagés par l'association (édition de brochures, mise en place du plan de communication, ...) aucun remboursement ne sera envisagé.

festival
10^{ème} édition
14 15 16
juillet 2018
Pont de Montvert
Sud Mont Lozère



Fiche à retourner en double exemplaire

♥ **Le créateur, la structure**

NOM (publié dans la brochure détaillée) :

STATUT : (*artiste libre, maison des artistes, chambre des Métiers, auto entrepreneur, salarié*)

N° SIRET :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

TEL : PORTABLE :

COURIEL :

SITE INTERNET :

RESEAU SOCIAUX :

♥ **Le métier**

METIER :

Présentation technique de votre savoir-faire en quelques lignes (attention, informations qui apparaitront dans la brochure détaillée) :

L'association se réserve le droit de retravailler ce texte si besoin pour l'homogénéité des outils de communication.

.....
.....
.....
.....

♥ **En cas de présentation d'un atelier créatif** (Le jury se réserve le droit de refuser l'atelier, attention **descriptif à destination du public**)

TITRE ATELIER CREATIF :

DESCRIPTIF en quelques lignes de votre atelier + besoins : (Informations indispensables : durée (1h, 1h30 ou 2h), atelier pour adultes ou pour enfants ou les deux mélangés, nombre de personnes maxi, techniques utilisées, création d'objet fini, etc.)

.....
.....

Durée : Nb d'ateliers : Nb pers. max :

Atelier adultes ou enfants (ou les deux réunis) :

♥ **Besoins spécifiques (Info nécessaire pour l'attribution de votre lieu)**

- Utilisation d'un moteur électrique pour les ateliers :
- Niveau sonore :
- Eau :
- Volume et poids de vos plus gros objets :
- Taille du stand présenté :
- Autre :

festival
3^{ème} édition
14 15 16
juillet 2017
Pont de Montvert
Sud Mont Lozère



Fiche à retourner en double exemplaire

♥ Lieux

Votre lieu n'étant pas un espace traditionnel d'exposition, vous devez vous y adapter, l'enjeu étant de traduire dans ce lieu votre univers.

Electricité : Ces lieux nous étant prêtés gracieusement seuls les éclairages de basse consommation seront acceptés.

Matériel : une table et des chaises sont mises à votre disposition des créateurs animant des ateliers créatifs. C'est à vous de fournir le matériel pour votre stand (petit matériel compris).

EN AUCUN CAS LES LIEUX NE POURRONT ETRE ECHANGES.

Suggestion : amener agrafeuse, clous, marteau, punaises, tissus, supports, ... pour améliorer la décoration de votre stand.

L'installation est possible à partir de 15 heures le jeudi 12 juillet 2018 **sur demande.**

♥ Pièces à fournir :

- **Chèque de 215 €** à l'ordre de l'association des Métiers d'art en Cévennes (AMAC). Il sera débité à la fin de la manifestation, en cas de non sélection il vous sera retourné. **Il est rappelé que l'hébergement en gîte ou camping est gratuit (à réserver) et que les créateurs ont la possibilité de faire des ateliers de découverte rémunérés (plafond à 140€)**
- **Fiche de demande de participation** dûment complétée et signée en **deux exemplaires.**
- **Copie de votre assurance** responsabilité civile avec extension pour la manifestation.
- **Déclaration URSSAF ou statut officiel**
- **PHOTOS : Attention,** Joindre au moins 4 photos récentes et de bonne qualité, représentatives de votre travail, libres de droit. En cas de sélection, les photos peuvent être utilisées, pour illustrer votre présence, dans les outils promotionnels (internet, brochure, ...).
Joindre les photos par CD rom ou par mail en spécifiant bien votre nom et l'objet : assometiersdart@free.fr
Le jury se réserve le droit de refuser toute œuvre ne correspondant pas à ce dossier de présentation.

La participation au Festival implique l'acceptation de toutes les conditions du présent règlement, ainsi que celles du règlement général des foires et salons de France. Celles-ci s'appliquent pour les expositions, ateliers créatifs et démonstrations proposés dans le cadre du Festival des Métiers d'Art, du 13 au 15 juillet 2018

Fait à....., le.....

Le créateur -la structure partenaire, le cas échéant- déclare avoir pris connaissance du présent règlement (**nom, signature précédée de la mention «lu et approuvé »**) :

L'association : Représentée par sa Présidente Josiane Dulac :

festival
3^{ème} édition
14 15 16
juillet 2017

Pont de Montvert
Sud Mont Lozère



Présentation de l'AMAC

♥ Qui sommes-nous ?

L'AMAC, Association des Métiers d'Art en Cévennes, est un **réseau de créateurs**. Elle a pour vocation de développer, échanger des savoir-faire, promouvoir et valoriser les métiers d'art.

Depuis avril 2008 l'Association des Métiers d'art en Cévennes bénéficie du caractère d'intérêt général au regard de la loi 2005-157 du 23 février relative au développement des territoires ruraux.

L'association fait partie des Ateliers d'Art de France depuis décembre 2012.

Le réseau compte une **trentaine de membres** représentant une vingtaine de Métiers (*Poterie, Charpenterie, Dinanderie, Coutellerie, Bijouterie, Broderie, Photographie d'art, Sculpture, Tournage sur bois, Peinture, Création textile, Création papier...*).

Les membres sont issus d'un **territoire** qui s'étend de la Lozère (48) au Gard (30) Chaque année de nouveaux créateurs se joignent au groupe, renforçant la diversité des Métiers et géographique.

♥ Que faisons-nous ?

L'AMAC organise des **actions collectives** : expositions éphémères, portes ouvertes, stages avec des collégiens...

L'association organisera pour la dixième année consécutive le **Festival des Métiers d'art en Cévennes** au Pont de Montvert, les 13, 14 et 15 juillet 2018.

Les actions collectives bénéficient de l'attention des offices de tourisme et de leurs **réseaux de promotion**, mais aussi des prestataires touristiques. Elles s'inscrivent à la fois dans l'animation touristique et dans une démarche de sensibilisation de la population locale aux métiers d'art. Elles ont le soutien des Communautés de Communes, du Conseil Général de la Lozère, de la Région Occitanie.

♥ Comment communiquons-nous ?

L'association a su créer ses propres outils de communication et de promotion :

- ✓ **Un sites internet** : www.metiersdartencevennes.com
- ✓ **Réseaux sociaux** : <https://www.facebook.com/AssociationdesMetiersdArtenCevennes>
<https://twitter.com/festivalmetiers?lang=fr> ; <https://www.instagram.com/assometiersdart/>
- ✓ **Des outils de communications spécifiques lors de chaque action collective.**

♥ Quels sont nos objectifs ?

- ✓ Permettre une reconnaissance des métiers artistiques exercés sur le territoire.
- ✓ Participer à **la valorisation du territoire** au travers de ces savoir-faire et ainsi participer à l'économie locale.
- ✓ Poursuivre et étendre la dynamique du réseau de créateurs d'art sur le secteur des Cévennes et du Massif Central.
- ✓ Impulser **une dynamique touristique nouvelle** à partir des savoir-faire locaux.
- ✓ Participer à la **structuration de l'offre touristique** en créant de nouveaux partenariats pour développer le tourisme hors saison.
- ✓ Apporter une **plus-value pédagogique** en offrant à la population la possibilité de découvrir concrètement les métiers de l'artisanat et participer à l'émergence de vocations.
- ✓ Renforcer le partenariat entre créateurs d'art et collègues dans le cadre de stages d'élèves.
- ✓ Favoriser les liens avec d'autres réseaux et les différents partenariats possibles ; s'ouvrir sur l'extérieur, **coopération transnationale.**

festival
3^{ème} édition
14 15 16
juillet 2017
Pont de Montvert
Sud Mont Lozère

